

Décembre 2009

# Alliance de Banques pour la Méditerranée





# 13 banques des rives Nord, Sud et Est de la Méditerranée réunies pour développer ensemble des produits et services destinés à nos clients méditerranéens





## Les principaux objectifs

---

- Créer un groupe de banques qui, à l'image de l'alliance « SKYTEAM » en matière d'aviation, travaillent ensemble pour :
  - Développer un gamme de produits bancaires et financiers destinés à satisfaire les besoins des migrants vivant en Europe
  - Soutenir la croissance des petites et moyennes entreprises aussi bien que le développement de grands projets d'infrastructures



# Gouvernance des groupes de travail

- Spécialistes dans les 5 sous-groupes de travail :

## Transferts

**Chef de file: CECA  
(Aramendi, De Frutos)**

- AFD: V. Lucas
- Al Amana: A. Daoudi
- AWB: Y Koun
- BIAT: M. Hadj Slimen
- BTK: I. Cherif
- CIH: A. Benmansour
- BPCE: C. Staes
- Intesa: G. Cervellera

## Comptes de dépôts

**Chef de file: BIAT  
(M. Hadj Slimen)**

- AWB: S. Nour
- CIH: M. Filali
- BPCE: F. Jacquemin Verguet
- Intesa:

## Produits d'épargne

## Produits de crédit, d'immobilier, d'assurance, de service

**Chef de file: Attijariwafa  
Bank (S. Nour)**

- BIAT: M. Khediri
- BTK: I. Cherif
- CIH: A. Nejjar
- BPCE: F. Jacquemin Verguet, T. Carré
- Intesa:

## Financement des entreprises

**Chef de file: Intesa  
Sanpaolo (B. Morandi)**

- AFD: P.A. Fievet
- AWB: A. Benahmed
- BEI: A. Nadeau, P. De Lima
- BIAT: M. Hadj Slimen
- BTK: J. Azouz
- CECA: A. Rodriguez
- CIH: E. Boumediane
- BPCE: : L. Roubin, B. de Raynal (Palatine)

## Financement d'infrastructures et de projets

**Chef de file: BPCE  
(S. Rainard et B. Rakoczy)**

- AFD: Y des Rieux
- BEI: B. Gordon
- AWB: A. Benahmed
- BTK: P. Mazzei
- CECA: J. Pedrero
- Intesa: A. Siano
- Oceor: O. Delvallée/H. Flipo



# “Une union de 20 projets”

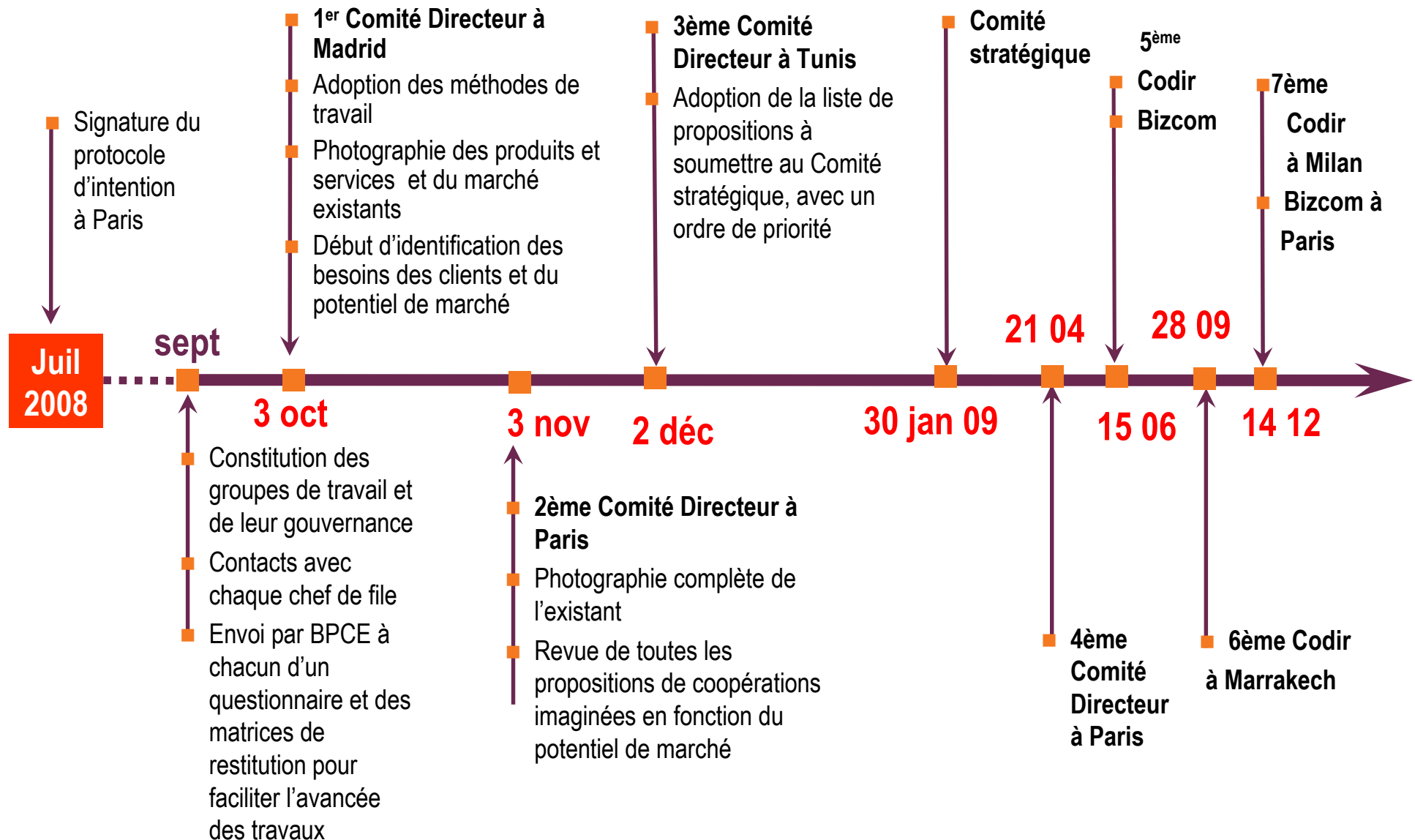
## Une alliance de type “skyteam” bancaire et méditerranéenne

1. Réflexion sur une démarche de communication concertée, voire sur le choix d’une identification commune
2. Recenser et présenter à travers un catalogue commun les produits que chaque membre envisage de proposer aux migrants

Transferts	Epargne et retail	Financement des PME	Financement d’infrastructures et de projets
<ol style="list-style-type: none"><li>3. Faciliter les flux financiers entre membres en recourant à une plateforme d’envois de fonds</li><li>4. Faire bénéficier les migrants de tarifs privilégiés sur les transferts de “compte à compte”</li><li>5. Développer des solutions optimisées de transferts, telles que celle de “carte bancaire à carte bancaire” sur les différentes zones</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>6. Proposer des produits d’épargne jumelés au Nord et au Sud en monnaie locale convertible, et offrant les mêmes avantages</li><li>7. Définir des démarches afin de gagner de nouveaux clients</li><li>8. Proposer des produits cobrandés immobiliers</li><li>9. Développer des formules de fidélisation et étendre l’utilisation de points <i>S’Miles</i> aux pays du Sud</li><li>10. Distribuer une offre bancaire packagée pour les étudiants originaires du Sud s’installant en Europe</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>11. Mettre en place des bureaux spécialisés (points d’entrée unique) pour soutenir le développement international des PME</li><li>12. Utiliser les garanties de divers acteurs (AFD, BEI) pour faciliter le financement à faible taux des PME</li><li>13. Faciliter les échanges d’informations sur les opportunités d’affaires et créer une plate-forme commune pour les PME</li><li>14. Signer un accord multilatéral afin de faciliter les ouvertures de comptes croisées, les financements, les développements des flux internationaux</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>15. Signer un protocole pour mieux financer les projets et partager les risques</li><li>16. Institutionnaliser l’échange d’informations</li><li>17-18-19. Associer des partenaires sur un projet dès lors qu’un membre est arrangeur, conseiller financier ou investisseur</li><li>20. Réfléchir au développement de fonds d’investissement communs</li></ol>



# Calendrier : grandes étapes





# Structuration de l'Alliance de Banques pour la Méditerranée

**Comité Stratégique**  
présidé par BPCE  
la première année

reporte au Comité Stratégique qui se réunit au moins une fois par an

Présidence tournante pour 1 an avec un objectif d'alternance de la présidence entre Banques du Nord et du Sud dans la pratique

Comité Directeur, présidé par Michel Gonnet et par E. Pointillart directeur opérationnel la première année, se réunit tous les 2 mois :

- Préparation, suivi, et animation des groupes de travail,
- Avis sur les projets d'accord de mise en oeuvre des Projets et avis sur les nouveaux Projets et la création de nouveau Groupes de travail.
- Détermination des orientations proposées au comité stratégique
- Proposition de modifications de la Charte de fonctionnement

## Transferts

- Groupe de travail animé par la CECA
- composé des spécialistes de chaque établissement

## Epargne

- Groupe de travail animé par la BIAT

## Retail

- Groupe de travail animé par AWB

## Financement des PME

- Groupe de travail animé par Intesa Sanpaolo

## Financement d'infrastructures

- Groupe de travail animé par BPCE



## Le fonctionnement de l'Alliance est précisé dans une Charte

---

- **L'Alliance n'a pas de structure juridique propre:**
  - > Constituée de 12 banques qui forment le noyau central,
  - > Elles sont réparties en 2 collèges pour distinguer les banques commerciales et les autres banques,
  - > Un troisième serait créé pour associer des experts.
  
- **Organisation de l'Alliance :**
  - > Les instances de gouvernance sont constituées d'un « **Comité Stratégique** » qui se réunit au moins 1 fois par an et d'un « **Comité Directeur** » qui se réunit tous les 2 mois,
  - > La Présidence est tournante chaque année. Dans la pratique, les Participants feront leurs meilleurs efforts pour confier la Présidence alternativement à un établissement de la rive Nord puis de la rive Sud de la Méditerranée,
  - > L'Alliance gère aujourd'hui 5 groupes de travail dédiés de coopération. Le Comité Directeur peut créer de nouveaux groupes de travail.
  
- **Conditions des adhésions :**
  - > L'appartenance à l'Alliance n'implique pas un engagement exclusif,
  - > Pour entrer dans l'Alliance, le candidat doit être accepté par les autres Membres,
  - > Une obligation de transparence concernant les partenariats extérieurs à l'Alliance est en cours de discussion.





## Extension à de nouveaux participants

